

Permanences d'inscription:

- Mercredi 5 juin: de 14h à 18h30 - Vendredi 14 Juin: de 17h à 19h30 - Samedi 22 Juin: de 10h à 11h30

Nom Prénom : Année de naissance :

Commune :

Merci de cocher les jours où vous souhaitez inscrire vos enfants.

Ce document devra être accompagné d'un chèque de caution afin de valider les inscriptions

(ce chèque sera détruit en échange du règlement de la facture).

Semaine du 8 au 12 Juillet	
Lundi 8	
Mardi 9	
Mercredi 10	
Jeudi 11	
Vendredi 12	

Semaine du 15 au 19 Juillet	
Lundi 15	
Mardi 16	fermé
Mercredi 17	
Jeudi 18	fermé
Vendredi 19	

Semaine du 22 au 26 Juillet	
Lundi 22	
Mardi 23	
Mercredi 24	fermé
Jeudi 25	
Vendredi 26	fermé

Caution : Nombre de journées : X 15€ =

Caution stage : X 35€ =

Montant total de la caution: Mode de règlement :

Date et signature :

Transport

Modalités d'inscription

Vous munir:

- De la fiche de renseignements(+ copie des vaccinations et hospitalisations) pour les nouvelles familles
- De la fiche de réservation (disponible à l'accueil de loisirs ou au périscolaire de votre commune) pré-remplie (1 par enfant)
- D'un chèque de caution
- Des bons vacances CAF/MSA ou prise en charge de votre employeur
- Des aides des Comités d'Entreprise (à fournir avant le séjour)

Rappel du règlement intérieur

Les inscriptions peuvent être modifiées au plus tard le jeudi de la semaine précédente.

En cas d'absence, la famille devra prévenir (par mail ou par téléphone) au plus tard à 8h30. Seules les absences pour maladie ne seront pas facturées (sur présentation d'un justificatif médical avant la fin du mois en cours).

En cas de non-respect des règles ci-dessus, La ou les journées vous seront facturées ainsi que le coût des repas.